



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Rapport Douanes et DPI 2011



Table des matières

1	AVANT-PROPOS	2
2	APPROCHE	4
2.1	Structure du rapport	4
2.2	Source d'information et méthodologie	4
2.3	Informations manquantes et progrès futurs	6
3	ETUDE DE LA CONTREFAÇON ET DU PIRATAGE À L'ÉCHELLE MONDIALE EN 2011	7
4	EXAMEN DE LA CONTREFAÇON ET DU PIRATAGE PAR TYPE DE PRODUITS DE BASE	16
4.1	Accessoires	16
4.2	Vêtements	19
4.3	Produits pharmaceutiques	21
4.4	Produits phonographiques	24
4.5	Appareils électroniques	26
4.6	Téléphones portables et accessoires	28
4.7	Articles de toilette / cosmétiques	31
4.8	Montres	32
4.9	Ordinateurs et accessoires	34
4.10	Jeux et jouets	36
4.11	Chaussures	38
4.12	Boissons et produits alimentaires, pièces détachées, produits textiles et produits du tabac	41
4.13	Autre	42
5	LA CONTREFAÇON ET LE PIRATAGE PAR RÉGION	43
5.1	Afrique centrale	43
5.2	Afrique du Nord	43
5.3	Afrique de l'Est et du Sud	43
5.4	Amérique du Nord	44
5.5	Amérique centrale et Caraïbes	46
5.6	Amérique du Sud	46
	<Opération Tigre 2>	48
5.7	Asie-Pacifique	50
5.8	Communauté des Etats Indépendants (CEI)	53
5.9	Europe centrale et orientale	54
5.10	Europe occidentale	57
5.11	Moyen-Orient	61
6	ARTICLES SPÉCIAUX	62
6.1	Exercices opérationnels de l'OMD	62
6.2	Opération Global Hoax II	62
6.3	Groupe contrefaçon et piratage (CAP) de l'OMD	63
6.4	IPM (Interface Public-Membres)	64
7	ANNEXES	65
8	CONTACTS	82
9	DÉFINITION DE LA MISSION DE L'OMD	83
10	PERSPECTIVE D'AVENIR DE L'OMD	83
11	REMERCIEMENTS	83



1. AVANT-PROPOS

J'ai le plaisir de vous annoncer la publication de la dernière édition du Rapport de l'OMD sur la douane et les DPI, en cette année spéciale pour l'OMD puisque l'Organisation fête son 60^{ème} anniversaire et que le slogan retenu pour l'année 2012, Année de la Connectivité, est " Les frontières séparent, les douanes rapprochent ". Le thème choisi cette année recouvre les éléments nécessaires pour lutter contre la contrefaçon et le piratage, à savoir le renforcement de la coordination, de la coopération et de la communication entre les administrations des douanes, mais aussi avec les autres agences et institutions gouvernementales et avec le secteur privé aux niveaux national, régional et international.

Soucieuse d'aider ses Membres à assumer efficacement leurs rôles et à relever les défis de la lutte contre la contrefaçon et le piratage, l'OMD continue de dispenser des activités de renforcement des capacités aux Membres qui sollicitent son assistance. L'une des actions les plus récentes menées à cet égard est l'Opération TIGRE 2, pour laquelle 12 administrations des douanes d'Amérique Centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes ont accompli un travail de coordination, de coopération et de communication entre elles, mais aussi

avec les acteurs concernés, pour mener à bien l'opération qui s'est déroulée sur une semaine en décembre 2011. L'opération a débouché sur l'inspection de centaines de conteneurs et dans 191 d'entre eux, environ 7 millions d'articles contrefaits et près de 500 000 kg de précurseurs chimiques ont été découverts.

Afin de quantifier et de préciser les caractéristiques du trafic des marchandises contrefaites et piratées, l'OMD a organisé l'Opération Global Hoax II, opération de grande envergure de cinq jours entre le 1er novembre et le 31 décembre 2011, à laquelle ont participé 43 administrations des douanes Membres. Lors de cette Opération, plus de 30 000 colis postaux ont été retenus et plus de 150 000 articles contrefaits ou piratés de différents types ont été saisis. L'envoi de petits colis pour acheminer des marchandises contrefaites et piratées s'est considérablement développé en raison de l'augmentation du nombre d'achats effectués via Internet, les trafiquants tirant ainsi parti de la possibilité qui s'offre à eux d'atteindre des consommateurs dans le monde entier pour commercialiser leurs produits contrefaits.

L'outil IPM (Interface Public-Membres) de l'OMD a été largement adopté tant par les

douanes que par les titulaires de droits comme moyen de "connecter" ces deux acteurs clés de la lutte contre la contrefaçon et le piratage. L'IPM offre aux titulaires de droits la possibilité de communiquer aux fonctionnaires de la douane des renseignements mis à jour sur leurs produits, ce qui est essentiel pour assurer une intervention efficace de la douane aux frontières. Il permet en outre à ces mêmes fonctionnaires de contacter immédiatement les titulaires des droits, afin de vérifier le bien-fondé de leurs soupçons et de lancer des mesures légales de suivi. Cet outil a été testé dans des conditions réelles, à l'occasion de l'Opération TIGRE 2 mentionnée ci-dessus, et il s'est révélé très efficace.

Le Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN) de l'OMD demeure extrêmement utile pour "connecter" les agences chargées de l'application de la loi. L'introduction en juin 2011 de la nouvelle application du CEN a en particulier facilité l'apport par les Membres de données "de qualité" et ce, par le biais de plusieurs fonctions de "vérification de la qualité". La précision des données utilisées pour l'analyse dans le présent Rapport s'en est ainsi trouvée renforcée.

Le Rapport sur les DPI de cette année contient des données représentant plus de 25 500 cas, communiquées par 54 administrations Membres de l'OMD, représentant les six Régions OMD. Plusieurs Membres ont également fait part de leurs rapports nationaux et des données supplémentaires tirées des opérations menées par l'OMD ont aussi été utilisées pour le présent Rapport. Au total, 68 administrations des douanes ont contribué d'une manière ou d'une autre à la préparation du présent Rapport.

Cela montre que la douane joue un rôle important dans la lutte contre les produits contrefaits qui pourraient mettre en danger la vie des citoyens et que l'environnement de la contrefaçon et du piratage auquel est confrontée la douane est en constante évolution. Pour la première fois cette année, le Rapport contient des renseignements sur les saisies qui n'entrent pas dans les limites fixées pour l'analyse (50 articles, ou une valeur de 10 000 euros), afin de mettre en lumière certaines des nouvelles tendances constatées dans cet environnement changeant. Deux évolutions significatives ont été relevées : 1) les saisies de produits pharmaceutiques contrefaits sont en hausse tant du point de vue de leur nombre (33,1 %

d'augmentation) que de leur quantité (129 % d'augmentation) et 2) les articles contrefaits acheminés dans de petits colis sont également plus nombreux (55 % de saisies supplémentaires réalisées dans les centres postaux).

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer ma gratitude envers les Membres de l'OMD et les autres contributeurs qui, grâce aux données et aux renseignements qu'ils nous ont transmis, ont permis de dresser ce Rapport. Le Rapport de cette année se divise en cinq parties, auxquelles s'ajoutent des Annexes statistiques. La première partie offre une explication détaillée des sources de renseignements et des méthodologies employées pour l'analyse des données. La seconde partie contient un aperçu général de la contrefaçon et du piratage et la troisième partie propose une description de ces phénomènes par types de marchandises. La quatrième partie aborde le problème d'un point de vue régional tandis que la dernière partie s'attache à présenter les principales initiatives et activités de l'OMD et de ses partenaires dans ce domaine.

L'OMD et ses Membres sont disposés à travailler en coopération avec d'autres agences et en partenariat avec le secteur privé afin de lut-

ter efficacement aux frontières contre la contrefaçon et le piratage. De même l'OMD, à travers les outils dont elle dispose et l'assistance qu'elle propose, continue de jouer un rôle moteur pour mettre en relation toutes les parties concernées par la lutte contre cette forme grave de criminalité. J'espère que le présent Rapport constituera un document de référence utile à cet égard.



Kunio Mikuriya
Secrétaire général
Organisation mondiale des douanes

2. APPROCHE

2.1. Structure du rapport

L'OMD a publié sept volumes de son rapport annuel des douanes sur les DPI depuis 2004. Les objectifs de ce huitième volume consistent à 1) souligner les efforts importants fournis par les administrations douanières Membres dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage, 2) identifier les tendances émergentes au niveau mondial et régional, 3) fournir des informations à même d'aider les douanes à élaborer des politiques de lutte contre la contrefaçon et le piratage et 4) sensibiliser le public aux aspects relatifs à la contrefaçon et au piratage.

Le présent rapport est divisé en cinq parties et contient des annexes statistiques.

La première partie du rapport fournit une explication détaillée concernant la source d'informations, les méthodologies utilisées pour analyser les données et les écarts que nous devons comprendre en lisant ce rapport.

La deuxième partie offre un aperçu général de la contrefaçon et du piratage. Cette partie met au jour le problème sous une perspective plus large et inclut des informations, telles que le top 15 des cas et marchandises saisies / retenues, le nombre de saisies / retenues par région, les itinéraires fréquemment observés, la direction (par ex. importation, exportation, etc.) et les sites (par ex. aéroport, port maritime, centre postal, etc.).

La troisième partie décrit la contrefaçon et le piratage par types de marchandises qui sont conformes aux catégories de marchandises présentées dans le Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN). Chaque type de marchandises fait l'objet d'explications basées sur des perspectives variées, incluant la quantité, la valeur, la région et le pays, la marque commerciale, la route suivie et les lieux d'interceptions. Des cas significatifs et/ou exceptionnels ont été ajoutés pour les types de marchandises respectifs lorsque cela est approprié.

La quatrième partie se concentre sur la ventilation régionale conformément à la structure du réseau BRLR (comme expliqué dans la dernière partie du rapport) le cas échéant. Cette

partie suit une structure similaire à celle de la deuxième partie (aperçu mondial) mais fournit une analyse plus approfondie de la situation dans chaque région.

La cinquième partie souligne les initiatives et les activités essentielles réalisées par l'OMD et ses partenaires dans ce domaine.

L'annexe inclut des statistiques de saisie qui n'étaient pas comprises dans le corps principal du rapport, telles que les saisies / retenues réalisées par chaque pays contributeur et par chaque type de marchandises.

2.2. Source d'information et méthodologie

Les données relatives à la saisie / retenue figurant dans ce rapport ont en fait été compilées à partir de la base de données du CEN (opérationnelle depuis juillet 2000). Des informations pertinentes soumises par les douanes Membres mais qui n'étaient pas dans le CEN (pour une raison quelconque) ont été prises en compte lorsqu'elles pouvaient clarifier la préparation de ce rapport ou lui apporter une valeur ajoutée. Par exemple, le Secrétariat a traité et chargé dans la base de données du CEN des données nationales envoyées par des Membres sous la forme de tableurs électroniques Excel. Des Membres ont également soumis leurs rapports nationaux assortis d'explications descriptives sur leurs cas significatifs, certains ayant été cités dans des sections pertinentes de ce rapport. Cette année, pour la première fois, des données issues d'un exercice opérationnel de l'OMD (Opération TIGRE 2 en décembre 2011) ont été fournies en vue d'être incluses dans ce rapport. Les données elles-mêmes n'ont pas été chargées dans la base de données du CEN car elles n'ont pas été validées par les Membres individuels qui les ont soumises. Des analyses de données détaillées sont toutefois incluses lorsque cela est approprié.

Ce rapport couvre les saisies / retenues réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011. Seules les saisies signalées et validées avant le 31 mars 2012 ont été utilisées pour l'analyse.

Les données fournies après cette date n'ont pas pu être incluses dans le présent rapport, mais elles seront mises à jour et prises en compte pour la préparation du prochain rapport annuel.

En règle générale, la base de données du CEN considère un cas comme une saisie / retenue à une occasion. Par conséquent, un cas peut inclure plusieurs gammes de marchandises.

L'analyse ne tient compte que des cas impliquant les services douaniers, ce qui comprend non seulement les saisies / retenues réalisées par les douanes mais également les cas conjoints impliquant les douanes et d'autres agences de lutte contre la fraude (par ex. la police) concernant l'importation, l'exportation, la phase de transit, le marché ou dans le contexte d'une enquête dans le milieu du crime organisé. Les informations pour l'année 2010 ont également été prises en compte à des fins de comparaison et pour contribuer à identifier des variations ou des développements essentiels.

Des limites différentes concernant les signalements sont déterminées par des régions différentes des BRLR pour la soumission d'informations dans la base de données du CEN (Voir tableau : Limites minimales (DPI) par région). Ces limites sont utilisées afin de permettre aux douanes Membres de communiquer leurs cas efficacement dans le CEN en utilisant leurs ressources humaines limitées. Il convient de noter que ces limites sont optionnelles et que les Membres peuvent signaler les cas qui sont hors de ces limites. Afin de permettre une comparaison cohérente entre les différentes régions, toutefois, la limite commune minimum de toutes les régions des BRLR a été prise en compte, à savoir dans les cas impliquant un minimum de 50 articles ou dont la valeur des marchandises étaient d'au moins 10.000 euros (ou la valeur équivalente en dollars américains basée sur la valeur des articles authentiques). Cela signifie que si un cas implique des marchandises multiples, la quantité ou la valeur totale de ces marchandises est vérifiée en fonction des limites. En tenant compte de ces critères, sur les 25.530 cas impliquant 143.197.392 de pièces et 1.830.982 d'articles communiqués au CEN en 2011, 20.932 cas impliquant 143.159.532

de pièces et 1.830.698 kg ont été utilisés dans ce rapport à des fins d'analyse. Cette année pour la première fois, des informations sur les cas dépassant les limites communes minimums sont fournies séparément, en tenant compte de la valeur ajoutée qu'elles peuvent avoir, notamment si l'on observe l'augmentation récente des marchandises contrefaites et piratées envoyées par petits colis postaux.

À moins que cela ne soit spécifié autrement, le prix du marché de marchandises authentiques en dollars américains (à compter du 15 juillet 2010 pour les données 2010 et avril 2011 pour les données 2011) est utilisé pour estimer la valeur des articles contrefaits/piratés. Pour certains cas signalés, aucun prix ou aucune information adéquate concernant le prix n'a été fourni (les informations concernant le prix sont fournies pour 82,6 % des gammes totales de marchandises en 2011, pour 20.405 gammes sur 24.705) et les prix pour le même type de marchandises varient dans différents pays/régions. La valeur, par conséquent, est utilisée pour les informations uniquement et n'a pas de statut officiel.

Des unités variées (par ex. pièce, unité, paire, kg, litre, bidon, carton, boîte, ensemble, etc.) sont utilisées pour signaler la quantité de marchandises saisies/retenues. Pour faciliter l'analyse, ces unités ont été converties en (1) pièces et (2) en kg, conformément aux règles

telles que spécifiées dans l'annexe. Pour les produits du tabac, 1 paquet de cigarettes (= 20 cigarettes) est compté comme 1 pièce, ou pour les cigares, 1 cigare est compté comme 1 pièce dans ce rapport. Les méthodes de calcul des unités pour les produits du tabac sont également expliquées dans la même annexe.

Concernant les catégories de marchandises contrefaites, deux niveaux ont été déterminés dans la base de données du CEN. Avec l'introduction du nouveau CEN en 2011, quelques changements ont été réalisés en termes de catégories de type de marchandises, par ex. la catégorie « Textiles et articles textiles » est divisée en « vêtements » et « textiles autres que des vêtements » (serviettes, draps de lit, etc.). Afin de saisir de manière plus précise le phénomène de la contrefaçon et du piratage, le secrétariat a revu de manière plus approfondie ces catégories et modifié les niveaux existants des catégories lorsque cela est considéré approprié. Ces nouvelles catégories feront l'objet d'explications approfondies dans la troisième partie de ce rapport, traitant de la contrefaçon et du piratage par types de marchandises. Étant donné que les nouvelles règles s'appliquaient non seulement aux données de 2011 mais également aux données de 2010, pour des raisons de cohérence, dans certains cas, la comparaison des chiffres figurant dans ce rapport peut ne pas être appropriée.

Le terme Pays ou État Membre, lorsqu'il est

employé dans le présent rapport, concerne l'administration douanière Membre de l'OMD qui est responsable de la juridiction au sein d'un territoire douanier indépendant, plutôt qu'un territoire souverain.

De manière générale, les régions comparées correspondent à la zone géographique sous la compétence d'un BRLR donné. L'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), l'Amérique centrale et les régions des Caraïbes (Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua et Panama) ont été utilisées dans le cadre de ce rapport.

Dans ce rapport, l'origine est le pays dans lequel les marchandises ont été produites/fabriquées, tel que signalé par les administrations douanières Membres. Il convient de noter que le pays de départ n'est pas nécessairement le pays d'origine. Dans certains cas, lorsque les articles ont été saisis/retenus dans le pays ou en interne, aucune information concernant le départ ou la destination n'est disponible.

Dans la nouvelle base de données du CEN, une nouvelle catégorie de signalement a été ajoutée, à savoir « statut des marchandises » dans laquelle les Membres peuvent spécifier si l'article en question a été « intercepté » (ou retenu), « saisi » ou « retourné ». Ce processus tient compte des compétences légales

Limites minimales (DPI) par région

Asie / Pacifique	Pas de limite
Amérique centrale et les Caraïbes	Pas de limite
Afrique centrale	Pas de limite
Communauté des États Indépendants (CEI)	Pas de limite
Europe orientale et centrale	Tout envoi supérieur à 50 unités ou dont la valeur minimale des marchandises authentiques est de 10.000 Euro.
Afrique orientale et australe	50 articles ou 2.000 USD par saisie (valeur du produit authentique)
Moyen-Orient	Pas de limite
Afrique du Nord	Pas de limite
Amérique du Nord	Pas de limite
Amérique du Sud	Pas de limite
Afrique occidentale	Pas de limite
Europe occidentale	50 unités ou valeur minimale des marchandises authentiques de 10.000 Euro ou limite minimale nationale. La saisie doit être signalée une fois la contrefaçon confirmée. PAS DE LIMITE pour les médicaments contrefaits.

variées des administrations douanières Membres en termes de cas portant atteinte aux DPI et offre aux Membres plus de flexibilité lorsqu'il s'agit de les signaler.

La base de données du CEN est constamment mise à jour. Les chiffres du présent rapport peuvent par conséquent différer de ceux qui ont été pris en compte dans des rapports précédents et sont soumis à des vérifications et des révisions constantes.

2.3 Informations manquantes et progrès futurs

Au début de l'année 2012, le secrétariat de l'OMD a envoyé des courriers à tous les Directeurs généraux des douanes et des BRLR, les invitant à communiquer des données relatives à leurs cas, à soumettre de brèves descriptions des tendances identifiées et à fournir des photographies originales ou numériques afin d'illustrer tous cas particulièrement intéressants réalisés en 2011.

Suite à cela, 54 des 177 administrations douanières Membres de l'OMD ont signalé plus de 25.500 cas en 2011 concernant la contrefaçon et le piratage. Ce chiffre inclut la soumission de données nationales au secrétariat par le

biais de tableurs électroniques Excel (10 pays). 21 administrations douanières ont fourni leurs statistiques et des informations supplémentaires pour enrichir les contenus du rapport. Il convient également de noter que les données issues de l'opération de l'OMD sont fournies en tant que source supplémentaire d'informations. Au total, 68 administrations douanières ont contribué à la préparation de ce rapport d'une manière ou d'une autre. Il est néanmoins supposé que le manque de données dans certaines régions nous a empêchés d'élaborer une image mondiale plus détaillée et a limité la préparation d'une analyse en profondeur.

Le Secrétariat tient à remercier tous les pays ayant contribué à cet effort et les invite à poursuivre leurs actions en faveur de la communauté internationale des douanes et de ses partenaires.

Nous estimons en effet qu'il est essentiel de recueillir des données détaillées auprès des Membres sur les saisies / retenues réalisées, afin d'évaluer avec une plus grande précision l'importance du phénomène dans le monde, de pouvoir produire des rapports analytiques précis et d'améliorer la crédibilité du présent rapport auprès de toutes les parties prenantes et les parties intéressées par le problème de la contrefaçon et du piratage, qu'il s'agisse des adminis-

trations douanières, du secteur privé ou de communautés régionales, nationales et également internationales.

En plus de saisir des cas directement, la soumission régulière et opportune de données nationales par le biais de tableur électronique (par ex. MS Excel) au secrétariat pour le chargement dans la base de données du CEN est fortement recommandée dans la mesure où elle permettra aux Membres de partager leurs informations de manière plus efficace tout en élargissant le réservoir de données pour une meilleure analyse.

Grâce à un partage plus important et une plus grande accumulation d'informations dans la base de données du CEN, une image plus précise du phénomène peut être obtenue et une meilleure analyse des risques effectuée. Cela permettra d'améliorer encore davantage le processus décisionnel et d'accroître l'efficacité dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage.

3. ÉTUDE DE LA CONTREFAÇON ET DU PIRATAGE À L'ÉCHELLE MONDIALE EN 2011

Introduction

La présente section fournit un aperçu de la situation de la contrefaçon et du piratage à l'échelle mondiale à partir de différentes perspectives, notamment les cas et les quantités par région, les marchandises contrefaites par catégorie et par marque, les pays de départ/transit/ destination, la direction du trafic (importation, exportation, transit, etc.) et les types de lieux de saisie.

Comme cela a été expliqué dans la section précédente, ce rapport repose sur les contributions des administrations douanières des Membres, c'est-à-dire les données de l'OMD (CEN) en provenance de 54 Membres, les rapports individuels fournis par 21 Membres et les données d'une opération de l'OMD à laquelle 12 administrations douanières ont participé. Sur ces contributions, 20 932 cas représentant 143 millions de pièces et 1,8 million de kg sont utilisés pour l'analyse des données. Les rapports individuels sont utilisés principalement pour mettre en lumière les actions des Membres dans les sections pertinentes et, les données provenant de l'opération de l'OMD sont incluses dans la section réservée à l'examen régional.

Services concernés par le rapport

Près de 95 % de l'ensemble des cas ont été établis et signalés par les administrations douanières et environ 5 % sont le résultat d'actions conjointes par les administrations douanières et d'autres services de lutte contre la fraude tels que la police, l'armée, les gardes-frontières et les administrations luttant contre la contrefaçon. En termes de quantité, les actions conjointes ont constitué environ 9 % de tous les cas.

Régions et pays

Régionalement, en ce qui concerne le nombre de cas, la région Amérique du Nord a rapporté environ 47 % de la totalité des cas, suivie par l'Europe occidentale (30 %), le Moyen-Orient (9,5 %), l'Asie/Pacifique (5,8 %), puis l'Europe de l'Est et l'Europe centrale (3,3 %), l'ensemble s'élevant à plus de 95 % des cas signalés en 2011. Ce tableau change légèrement lorsque nous examinons les quantités

Nombre d'articles saisis par région

Région	2010		2011		
	Pièces	Kg	Pièces	Kg	Inconnu
Asie / Pacifique	64.369.232	16.000	3.241.266		
Afrique centrale			205	20.240	
Amérique centrale et les Caraïbes	16.398.310		6.358.355	263	
CEI	893.522	46.468	5.831.707	218.027	
Europe orientale et centrale	6.842.156	67.502	23.471.681	900	
Afrique orientale et australe	910.008		48.771		
Moyen-Orient	25.963.947	173.954	20.191.190	1.579.283	5
Afrique du Nord	3.531.438	19.210	2.745.826		
Amérique du Nord	28.926.449		18.747.706		
Amérique du Sud	2.556.474	163	308.351	10.985	
Afrique occidentale	2.100.000				
Europe occidentale	59.853.077	61.975	62.214.473	1.000	
Total général	212.325.749	385.272	143.159.532	1.830.698	5

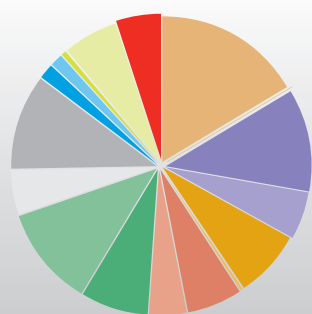
Nombre de saisies par région

Région	2010	2011
Asie / Pacifique	6.084	1.212
Afrique centrale		2
Amérique centrale et les Caraïbes	1.072	309
CEI	178	362
Europe orientale et centrale	886	693
Afrique orientale et australe	245	24
Moyen-Orient	1.232	1.992
Afrique du Nord	20	76
Amérique du Nord	10.950	9.762
Amérique du Sud	194	219
Afrique occidentale	1	
Europe occidentale	6.744	6.281
Total général	27.606	20.932

Top 15 des saisies par pays (en nombre de saisies)

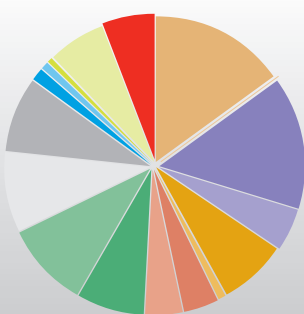
Pays	2010	% en total	2011	% en total
Etats-Unis	10.950	39,67%	9.761	46,63%
Allemagne	1.647	5,97%	1.935	9,24%
France	1.213	4,39%	1.819	8,69%
Arabie Saoudite	885	3,21%	1.608	7,68%
Japon	912	3,30%	1.031	4,93%
Italie	860	3,12%	811	3,87%
Espagne	811	2,94%	493	2,36%
Russie (Federation)	178	0,64%	362	1,73%
Irlande	279	1,01%	277	1,32%
Mexique	1.072	3,88%	259	1,24%
République Tchèque	246	0,89%	256	1,22%
Koweït	319	1,16%	248	1,18%
Portugal	467	1,69%	248	1,18%
Pologne	252	0,91%	243	1,16%
Hongrie	217	0,79%	216	1,03%

Nombre de saisies signalées par type de produits - 2010



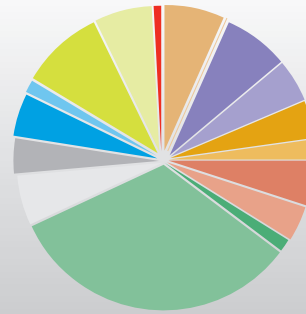
Accessoires	4.565
Boissons	12
Vêtements	3.117
Ordinateurs et accessoires	1.499
Appliance électronique	2.064
Denrées alimentaires	81
Chaussures	1.693
Jeux et jouets	1.107
Téléphones portables et accessoires	2.092
Autres	3.054
Produits pharmaceutiques	1.398
Produits phonographiques	2.871
Pièces de rechange	512
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc.)	381
Tabac	100
Articles de toilette / cosmétiques	1.724
Montres	1.336
Total général	27.606

Nombre de saisies signalées par type de produits (en USD) - 2011



Accessoires	3.195
Boissons	2
Vêtements	3.026
Ordinateurs et accessoires	1.015
Appliance électronique	1.551
Denrées alimentaires	174
Chaussures	850
Jeux et jouets	864
Téléphones portables et accessoires	1.551
Autres	2.003
Produits pharmaceutiques	1.861
Produits phonographiques	1.750
Pièces de rechange	288
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc.)	138
Tabac	111
Articles de toilette / cosmétiques	1.347
Montres	1.206
Total général	20.932

Quantité d'articles saisis / retenus par type de produits (en USD) - 2010



Accessoires	14.659.161
Boissons	50.374
Vêtements	15.119.707
Ordinateurs et accessoires	10.187.472
Appliance électronique	8.625.067
Denrées alimentaires	4.697.537
Chaussures	10.512.174
Jeux et jouets	8.224.736
Téléphones portables et accessoires	3.187.107
Autres	69.479.280
Produits pharmaceutiques	11.653.626
Produits phonographiques	8.269.050
Pièces de rechange	10.302.313
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc.)	3.070.708
Tabac	19.272.683
Articles de toilette / cosmétiques	13.701.310
Montres	1.313.444
Total général	212.325.749

Top 15 des pays au regard du nombre d'article saisis (pièces)

Pays	2010		2011	
	Pièces	% en total	Pièces	% en total
Italie	15.029.350	7,08%	39.204.254	27,39%
Bulgarie	13.872	0,01%	20.634.910	14,41%
Etats-Unis	28.926.449	13,62%	18.747.608	13,10%
Arabie Saoudite	17.420.883	8,20%	18.301.234	12,78%
France	3.083.463	1,45%	6.678.199	4,66%
Mexique	16.398.310	7,72%	5.998.690	4,19%
Russie (Fédération)	893.522	0,42%	5.831.707	4,07%
Espagne	14.391.932	6,78%	5.661.401	3,95%
Maroc	3.531.438	1,66%	2.745.826	1,92%
Malte	1.619.249	0,76%	2.697.822	1,88%
Hong Kong, Chine	1.795.748	0,85%	2.556.870	1,79%
Allemagne	3.747.767	1,77%	2.418.306	1,69%
République Tchèque	1.713.016	0,81%	1.596.320	1,12%
Irlande	6.726.025	3,17%	1.484.941	1,04%
Koweït	1.685.323	0,79%	1.339.310	0,94%

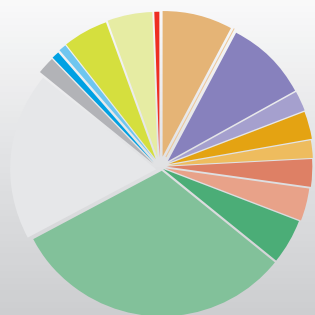
rapportées (en nombre de pièces) par région. L'Europe occidentale arrive en premier (43,5 %), suivie de l'Europe de l'Est et l'Europe centrale (16,4 %), le Moyen Orient (14,1 %), l'Amérique du Nord (13,1 %) et l'Amérique centrale et les Caraïbes (4,4%), comptant pour presque 92 % de la quantité totale rapportée (en nombre de pièces).

Les États-Unis sont le pays ayant rapporté le plus grand nombre de cas en 2011 (9 761 cas). Ils sont suivis par l'Allemagne, la France, l'Arabie Saoudite et le Japon. 15 pays appartenant au sommet de la liste comptent pour plus de 92 % de tous les cas rapportés au plan mondial.

L'Italie a rapporté le plus grand nombre d'articles (en pièces : 39,2 millions ou 27,3 % de la quantité globale), puis arrivent ensuite la Bulgarie (20,6 millions, 14,4 %), les États-

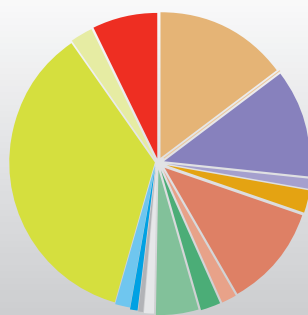


Quantité d'articles saisis / retenus par type de produits - 2011



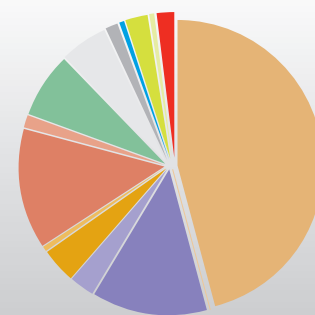
Accessoires	11.146.534
Boissons	10.843
Vêtements	13.445.904
Ordinateurs et accessoires	3.055.797
Appliance électronique	4.236.532
Denrées alimentaires	2.911.983
Chaussures	4.491.695
Jeux et jouets	5.216.519
Téléphones portables et accessoires	6.869.239
Autres	45.026.960
Produits pharmaceutiques	26.685.168
Produits phonographiques	2.683.902
Pièces de rechange	1.457.125
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc.)	861.306
Tabac	7.397.868
Articles de toilette / cosmétiques	7.021.039
Montres	641.119
Total général	143.159.532

Valeurs des produits saisis / retenus par type de produits - 2010



Accessoires	279.743.816
Boissons	237.624
Vêtements	226.074.726
Ordinateurs et accessoires	19.475.172
Appliance électronique	45.826.689
Denrées alimentaires	2.307.239
Chaussures	214.242.365
Jeux et jouets	30.143.982
Téléphones portables et accessoires	43.770.678
Autres	88.562.515
Produits pharmaceutiques	20.506.967
Produits phonographiques	13.503.896
Pièces de rechange	15.930.216
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc.)	28.500.232
Tabac	676.450.919
Articles de toilette / cosmétiques	49.254.107
Montres	132.217.713
Total général	1.886.748.856

Valeurs des produits saisis / retenus par type de produits - 2011



Accessoires	686.004.859
Boissons	516.502
Vêtements	190.868.316
Ordinateurs et accessoires	42.237.574
Appliance électronique	57.735.771
Denrées alimentaires	8.672.279
Chaussures	198.802.542
Jeux et jouets	23.729.485
Téléphones portables et accessoires	104.795.538
Autres	81.747.565
Produits pharmaceutiques	20.149.197
Produits phonographiques	7.717.463
Pièces de rechange	36.190.728
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc.)	10.301.548
Tabac	26.029.950
Articles de toilette / cosmétiques	71.589.294
Montres	215.680.858
Total général	1.782.769.468

Unis (18,7 millions, 13,1 %), l'Arabie Saoudite (18,3 millions, 12,8 %) et la France (6,7 millions, 4,7 %). Les 15 premiers pays ont rapporté 91,8 % de la quantité totale mondiale (en nombre de pièces).

Produits de base

Les cas mettant en cause des produits de base appartenant à la catégorie « Accessoires » sont les plus fréquemment rapportés en 2011 (3 194 cas ou 15,3 %). Ils sont suivis par les catégories Vêtements (3 027 cas, 14,5 %), Produits pharmaceutiques (1 856 cas, 8,9 %), Produits phonographiques (1 750 cas, 8,4 %) et Téléphones mobiles et Accessoires (1 551 cas, 7,4 %). Il est intéressant de noter que, malgré le fait que le nombre total de cas rapportés soit en baisse, les cas mettant en cause les produits pharmaceutiques ont aug-

TOP 15 des marques contrefaites en nombre de saisies

Marque	2010	% en total	2011	% en total
Apple	719	3,45%	685	3,55%
MAC	263	1,26%	540	2,80%
Viagra	430	2,07%	532	2,76%
Power Balance	375	1,80%	447	2,32%
Louis Vuitton	571	2,74%	409	2,12%
Sanrio Hello Kitty	420	2,02%	392	2,03%
Cialis	160	0,77%	321	1,66%
Chanel	356	1,71%	290	1,50%
Nike	687	3,30%	290	1,50%
Adidas	585	2,81%	266	1,38%
Calvin Klein	231	1,11%	247	1,28%
Blackberry	118	0,57%	245	1,27%
Rolax	304	1,46%	237	1,23%
Walt Disney	281	1,35%	230	1,19%
Nokia	607	2,92%	210	1,09%
Total général	20.815	100%	19.298	100%

menté, tant en nombre de cas (1 398 cas en 2010) qu'en proportion de cette catégorie par rapport à toutes les autres catégories (5,1 % en 2010 contre 8,9 % en 2011).

En termes de quantité d'articles saisis/retenus (en nombre de pièces), les produits pharmaceutiques viennent en tête de tous les autres produits de base (26,7 millions de pièces ou 18,6 %). Les autres catégories parmi les 5 premières sont : les vêtements (13,4 millions, 9,4 %), les accessoires (11,1 millions, 7,8 %), le tabac (7,4 millions, 5,2 %), et les articles de toilette/cosmétiques (7,0 millions, 4,9 %). Les produits pharmaceutiques et les téléphones mobiles (et les accessoires) indiquent une augmentation rapide (plus du double) par rapport aux années précédentes en termes de quantités saisies/retenues, bien que la quantité totale (en nombre de pièces) ait diminué de 32,6 % (212 millions de pièces en 2010 contre 143 millions en 2011).

Le kilogramme (kg) est utilisé pour rapporter les saisies / retenues de la plupart des catégories, sauf en ce qui concerne les boissons, les ordinateurs et les accessoires, les produits pharmaceutiques, les produits phonographiques, le tabac et les montres. Les 5 premières catégories en termes de poids rapporté des produits saisis/retenus sont les produits alimentaires (39,9 %), les jeux et les jouets (4,8 %), les chaussures (2,3 %), les vêtements (1,7 %) et les pièces de rechange (1,2 %).

Les 5 valeurs rapportées les plus élevées (prix de détail en USD) des produits de bases sont : les accessoires (686 millions USD ou 38,5 %), les montres (215,7 millions USD, 12,1 %), les chaussures (198,8 millions USD, 11,2 %), les vêtements (190,9 millions USD, 10,7 %) et les téléphones mobiles et accessoires (104,8 millions USD, 5,9 %). Grâce à la contribution importante des Membres, le signalement de la valeur des articles saisis/retenus s'est amélioré pour l'année 2011. Alors que des informations sur les prix ont été fournies pour 58,4 % du total des lignes de produits de base rapportés en 2010, les Membres ont fait rapport pour 82,6 % du nombre total de lignes en 2011. Compte tenu du fait que les prix des divers produits de base varient dans les différents pays, et que dans certains cas des infor-

TOP 15 des marques contrefaites au regard de la quantité (en pièces)

Marque	2010		2011	
	Pièces	% en total	Pièces	% en total
Viagra	9.294.702	5,00%	22.242.009	16,28%
Nike	5.838.727	3,14%	5.814.907	4,26%
Marlboro	6.327.104	3,40%	3.189.311	2,34%
BIC	18.288.986	9,83%	3.184.121	2,33%
Nesmark			3.072.000	2,25%
Duracell	1.191.062	0,64%	1.812.802	1,33%
Nokia	1.667.312	0,90%	1.669.542	1,22%
Smiley World	15.367	0,01%	1.547.333	1,13%
LM	905.041	0,49%	1.192.960	0,87%
Yes Love			1.099.017	0,80%
Sharpies			996.477	0,73%
Gillette	1.632.230	0,88%	955.758	0,70%
Walt Disney	2.218.432	1,19%	908.963	0,67%
Benson&Hedges	2.963.980	1,59%	803.521	0,59%
Ben 10	713.188	0,38%	772.994	0,57%
Total général	185.962.677	100%	136.583.003	100%

TOP 15 des marques contrefaites en valeur (USD)

Marque	2010		2011	
	Pièces	% en total	Pièces	% en total
Nike	82.060.189	4,47%	462.271.572	26,86%
Louis Vuitton	79.979.316	4,36%	136.157.557	7,91%
Tag Heuer	1.439.222	0,08%	84.516.670	4,91%
Nokia	29.210.636	1,59%	44.775.862	2,60%
Burberry	30.011.303	1,63%	42.077.600	2,44%
Rolex	38.676.117	2,11%	32.669.118	1,90%
Cartier	8.374.936	0,46%	27.289.392	1,59%
Adidas	45.137.081	2,46%	25.261.032	1,47%
Bulgari	5.437.950	0,30%	19.445.389	1,13%
Omega	964.416	0,05%	19.042.477	1,11%
Hermes	411.602	0,02%	18.882.176	1,10%
Sony	3.585.792	0,20%	18.695.786	1,09%
Christian Louboutin			17.854.924	1,04%
Chanel	31.140.274	1,70%	17.739.596	1,03%
Breitling	3.394.963	0,18%	16.795.331	0,98%
Total général	1.835.836.897	100%	1.721.062.745	100%

mations inadéquates sur les prix ont été fournies, les statistiques ci-dessus doivent être interprétées avec prudence.

Marques

En 2011, les Membres ont rapporté que près de 980 marques avaient fait l'objet de contrefaçon, bien que les informations sur les

marques ne soient ni disponibles ni applicables dans environ 37 % ou 7 836 des cas. Dans 488 cas, différents types d'articles et de marques ont été mélangés dans une même expédition.

En ce qui concerne le nombre de cas, Apple fait l'objet du nombre de contrefaçons (principalement pour les téléphones mobiles et

Pays de départ par nombre de saisies

Pays	2010	% en total	2011	% en total
Chine	17.644	63,91%	10.561	50,45%
Hong Kong, Chine	4.383	15,88%	4.954	23,67%
Inde	881	3,19%	1.045	4,99%
Inconnu	1.793	6,49%	1.007	4,81%
Thaïlande	196	0,71%	222	1,06%
N/A	4	0,01%	212	1,01%
Turkie	199	0,72%	209	1,00%
Emirats Arabes Unis	333	1,21%	185	0,88%
Singapour	122	0,44%	181	0,86%
Etats-Unis	191	0,69%	174	0,83%
Grèce	97	0,35%	160	0,76%
Suisse	31	0,11%	146	0,70%
Egypte	44	0,16%	118	0,56%
Pérou	54	0,20%	117	0,56%
Corée, République de	166	0,60%	110	0,53%
Total général	27.606	100%	20.932	100%

Pays de départ en terme de quantité des marchandises saisies / retenues

Pays	2010		2011	
	Pièces	% en total	Pièces	% en total
Chine	162.899.899	76,71%	66.469.814	46,43%
Emirats Arabes Unis	2.188.442	1,03%	22.416.175	15,66%
Bulgarie	64.952	0,03%	20.217.388	14,12%
Inconnu	22.744.642	10,71%	11.714.020	8,18%
Hong Kong, Chine	6.065.328	2,86%	9.127.721	6,38%
Inde	1.149.291	0,54%	1.931.905	1,35%
Iran, Islamic Republic of	48.921	0,02%	1.580.191	1,10%
Malaisie	689.384	0,32%	906.327	0,63%
Etats-Unis	180.242	0,08%	870.302	0,61%
Turquie	1.321.612	0,62%	857.268	0,60%
Hongrie	2.143	0,00%	779.944	0,54%
N/A	11.336	0,01%	682.551	0,48%
Egypte	854.032	0,40%	546.188	0,38%
Syrie, République Arabe	40.381	0,02%	461.659	0,32%
Belgique	61.408	0,03%	424.208	0,30%
Total général	212.344.613	100%	143.159.532	100%

Pays de destination par nombre de saisies

Pays	2010	% en total	2011	% en total
Etats-Unis	10.795	39,10%	9.111	43,53%
Allemagne	1.554	5,63%	1.716	8,20%
Arabie Saoudite	924	3,35%	1.605	7,67%
France	1.072	3,88%	1.501	7,17%
Japon	1.092	3,96%	1.036	4,95%
Italie	675	2,45%	684	3,27%
Espagne	889	3,22%	533	2,55%
Russie (Fédération)	308	1,12%	387	1,85%
Mexique	1.065	3,86%	333	1,59%
Pologne	299	1,08%	332	1,59%
République Tchèque	253	0,92%	308	1,47%
Irlande	303	1,10%	281	1,34%
Portugal	485	1,76%	255	1,22%
Koweït	326	1,18%	248	1,18%
Vénézuéla	78	0,28%	243	1,16%
Total généra	27.606	100%	20.932	100%

accessoires ainsi que pour les ordinateurs et accessoires) le plus important (685 cas, 3,6 %), suivi par MAC (540 cas, 2,8 %, en cosmétiques), Viagra (532 cas, 2,8 %, médicament pour le traitement du dysfonctionnement érectile), Power Balance (447 cas, 2,3 % en accessoires), et Louis Vuitton (409 cas, 2,1 % principalement en accessoires).

En termes de quantité, près de 39 % sur 137 millions de pièces (signalés par les Membres comme étant des contrefaçons de marque) n'ont pas d'application ou ne sont pas susceptibles de fournir des informations sur les marques et les mélanges de marques dans les expéditions, ce qui aboutit à une quantité de près de 8,6 millions de pièces. Le Viagra vient en tête de liste et 22,2 millions de pièces, ou 16,3 % ont été signalées comme trouvées en 2011. Les marques restantes parmi les 5 en tête de liste sont Nike (5,8 millions de pièces, 4,3 % en sacs, chaussures et vêtements de sport), Marlboro (3,2 millions de pièces (paquets), 2,3 %), BIC (3,2 millions de pièces, 2,3 %, principalement en papier à lettre) et Nesmark (3,1 millions de pièces, 2,3 % en produits contraceptifs. Ceci est le résultat d'un cas de saisie énorme effectué par l'Italie.)

En termes de valeur des produits, Nike arrive en tête des marques sur la liste (462 millions USD, 26,9 %), suivi de Louis Vuitton (136 millions USD, 7,9 %), Tag Heuer (84,5 millions USD, 4,9 % en montres), Nokia (44,8 millions USD, 2,6 % en téléphones mobiles et accessoires) et Burberry (42,1 millions USD, 2,4 % principalement en accessoires et vêtements).

Départ

Les informations sur le pays de départ signalent celui-ci comme inconnu dans 1 007 cas sur 20 932, mais 128 pays étaient indiqués comme pays de départ. Plus de 50 % ou 15 561 des cas sur la totalité des cas signalent la Chine comme pays de départ. Celle-ci est suivie par Hong Kong, Chine (4 954 cas ou 23,7 %), l'Inde (1 045 cas ou 5 %), la Thaïlande (222 cas, 1,1 %) et la Turquie (209 cas, 1 %).

Si l'on tient compte de la quantité (en nombre de pièces) d'articles saisis/retenus, 66,5 mil-

lions de pièces ou 46,4 % sont parties de la Chine, suivie ensuite par les Émirats Arabes Unis (EAU) (22,4 millions de pièces, 15,7 %), et la Bulgarie (20,2 millions de pièces, 14,1 %). Remarque : presque tous les articles [99,8 %] ont été saisis à l'exportation, par la douane bulgare), Hong Kong, Chine (9,1 millions de pièces, 6,4 %) et l'Inde (1,9 millions de pièces, 1,4 %).

Comme ceci est expliqué dans la section Démarche, « pays de départ » ne signifie pas nécessairement « pays d'origine », ni pays où les produits ont été fabriqués. Dans le Tableau, « N/A » (Non disponible) a une signification différente du terme « Inconnu » pour lequel les douanes du pays Membre ne peuvent pas dire pour une raison quelconque quel est le pays de départ, alors que « N/A » est observé quand la « direction » est interne et que dans la plupart des cas aucun renseignement sur le départ ou la destination n'est disponible.

Transit

En 2011, 3 053 cas (14,6 % de tous les cas rapportés) étaient signalés comme mettant en cause un ou des transits avant d'atteindre la destination finale. Parmi ces cas, 275 d'entre eux mettaient en cause plus de deux transits et un cas particulier passait par 5 lieux différents avant d'atteindre la destination finale. Sur tous les cas mettant en cause le transit, 1 703 cas (55,8 %) étaient rapportés comme des interceptions d'articles sur le trajet allant au lieu de transit. Les États-Unis, la France, l'Allemagne, Hong Kong, Chine et l'Italie sont les 5 pays les plus fréquemment utilisés pour le transit et dans ces pays, la plupart des expéditions y ont été arrêtées.

Destination

138 pays ont été identifiés comme pays de destination des articles saisis/retenus en 2011. Les États-Unis comptent pour près de 44 % (9111 cas), suivis par l'Allemagne (8,2 %, 1 716 cas), l'Arabie Saoudite (7,7 %, 1 605 cas), la France (7,2 %, 1 501 cas) et le Japon (5,0 %, 1 036 cas). Dans ces 5 pays, en moyenne, plus de 96 % des cas sont associés à l'importation, ce qui signifie que les articles contrefaits ont été saisis/retenus dans les pays de destination.

Pays de destination en terme de quantité des marchandises saisies / retenues

Pays	2010		2011	
	Pièces	% en total	Pièces	% en total
Libye	1.151.745	0,54%	21.893.724	15,29%
Autriche	59.329	0,03%	20.292.393	14,17%
Arabie Saoudite	18.323.580	8,63%	18.299.604	12,78%
Etats-Unis	31.168.762	14,68%	17.872.465	12,48%
Italie	6.801.274	3,20%	12.920.880	9,03%
Russie (Fédération)	2.327.597	1,10%	5.987.597	4,18%
Mexique	11.147.184	5,25%	5.448.897	3,81%
Algérie	414.628	0,20%	3.758.909	2,63%
France	1.884.656	0,89%	3.591.186	2,51%
Albanie	857.494	0,40%	3.361.252	2,35%
Espagne	9.809.991	4,62%	3.314.052	2,31%
Maroc	5.824.139	2,74%	3.177.664	2,22%
Angola	204.684	0,10%	2.023.552	1,41%
République Tchèque	2.287.505	1,08%	1.974.182	1,38%
Allemagne	3.908.971	1,84%	1.551.731	1,08%
Total général	212.344.613	100%	143.159.532	100%

Direction par nombre de saisies

Direction	2010	% en total	2011	% en total
Transit	1.496	5,42%	1.703	8,14%
Export	4.468	16,18%	194	0,93%
Import	20.968	75,95%	18.354	87,68%
Interne	674	2,44%	681	3,25%
Total général	27.606	100%	20.932	100%

Lieux d'interception / retenue par nombre de cas

Location	2010	% en total	2011	% en total
Aéroport	9.544	34,57%	3.120	14,91%
Zone franche	37	0,13%	54	0,26%
Haute mer			1	0,005%
Intérieur du pays	1.714	6,21%	1.442	6,89%
Frontière	849	3,08%	586	2,80%
Poste	6.571	23,80%	10.189	48,68%
Autres	284	1,03%	68	0,32%
Train	338	1,22%	139	0,66%
Rivière	10	0,04%	3	0,01%
Port	8.155	29,54%	5.119	24,46%
Inconnu	104	0,38%	211	1,01%
Total général	27.606	100%	20.932	100%

En termes de quantité (en nombre de pièces), cela montre un tableau légèrement différent et la Libye arrive en tête de liste (21,9 millions de pièces, ou 15,3 %), suivie par l'Autriche (20,3 millions de pièces, 14,2 %), l'Arabie Saoudite (18,3 millions de pièces, 12,8 %), les États-Unis (17,9 millions de pièces, 12,5 %) et l'Italie (12,9 millions de pièces, 9,0 %). Les facteurs contribuant aux quantités importantes dans les deux pays arrivant en tête de liste sont le résultat de l'interception d'articles en transit ou à l'exportation, ce qui signifie que les articles n'ont pas été interceptés dans les pays de destination. En ce qui concerne la Libye, c'est le résultat de la saisie par l'Italie de plus de 21 millions de pièces de Viagra en transit, et en ce qui concerne l'Autriche, il s'agit de la saisie par la Bulgarie de plus de 20 millions de pièces d'emballage de cigarettes à l'exportation.

Directions

Sur tous les cas rapportés, la saisie / retenue à l'importation s'est élevée à 87,7 % (18 354 cas). Ils sont suivis par l'interception de marchandises en transit (8,1 % ou 1 703 cas), rapportée par 24 pays. 681 cas ont été signalés comme « internes » par 15 pays, ce qui constitue 3,3 % de tous les cas. 94,1 % des cas internes ont été traités par les 5 pays en tête de liste ayant rapporté des cas internes, à savoir, la France, la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et l'Argentine. 13 pays ont rapporté 194 cas de saisie / retenue à l'exportation (0,9 % de tous les cas signalés), ce qui comprend le Venezuela (95 cas), les États-Unis (68 cas), la France (7 cas), la Fédération de Russie (6 cas) et l'Arabie Saoudite (5 cas).

Lieux des saisies / retenues

En 2011, les saisies / retenues dans les centres postaux ont atteint presque 50 % de tous les cas rapportés (48,7 % ou 10 189 cas), suivis par 5 119 cas (24,5 %) aux ports maritimes, 3 120 cas (14,9 %) aux aéroports, 1 442 cas (6,9 %) sur terre et 576 cas (2,8%) aux frontières terrestres. Il est intéressant de noter qu'en dépit d'une diminution de 24 % du nombre total de cas par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation notable des cas signalés aux centres postaux par rap-

Contrefaçons de marques par type de produits (nombre de cas)

Type de produits	2010	% en total	2011	% en total
Accessoires	3.330	18,21%	3.137	16,46%
Boissons	8	0,04%	1	0,01%
Vêtements	2.492	13,63%	2.880	15,11%
Ordinateurs et accessoires	821	4,49%	1.009	5,29%
Applicances électronique	1.315	7,19%	1.462	7,67%
Denrées alimentaires	67	0,37%	160	0,84%
Chaussures	1.398	7,64%	788	4,13%
Jeux et jouets	705	3,85%	805	4,22%
Téléphones portables et accessoires	1.632	8,92%	1.524	8,00%
Autres	2.113	11,55%	1.844	9,68%
Produits pharmaceutiques	1.198	6,55%	948	4,97%
Produits phonographiques	123	0,67%	1.605	8,42%
Pièces de rechange	383	2,09%	271	1,42%
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc.)	320	1,75%	127	0,67%
Tabac	96	0,52%		
Articles de toilette / cosmétiques	1.148	6,28%	1.295	6,80%
Montres	1.139	6,23%	1.201	6,30%
Total général	18.288	100%	19.057	100%

Nombre de cas signalés par région (en dehors des seuils de déclaration)

Région	2010	% en total	2011	% en total
Asie / Pacifique	144	10,56%	7	0,15%
Afrique Centrale			1	0,02%
Amerique Centrale et les Caraïbes			449	9,77%
CEI	108	7,92%	116	2,52%
Europe orientale et centrale	217	15,92%	116	2,52%
Afrique orientale et australe	202	14,82%		
Moyen-Orient	57	4,18%	75	1,63%
Afrique du Nord	1	0,07%		
Amérique du Nord			8	0,17%
Amérique du Sud	3	0,22%	106	2,31%
Afrique occidentale	1	0,07%		
Europe occidentale	630	46,22%	3.720	80,90%
Total général	1.363	100%	4.598	100%

port aux 6 571 cas (23,8 %) en 2010. Ceci est dû principalement à une augmentation accrue observée en Amérique du Nord (augmentation de 114 % par rapport à l'année précédente) et en Europe occidentale (augmentation de 32 %).

Violation de droits

En termes de violation de droits, des informations ont été obtenues dans 20 597 cas sur 20 932. La contrefaçon de marques de commerce est dominante (19 057 cas, 91 %), suivie par la contrefaçon de brevets (897 cas, 4,3 %), la violation des droits d'auteur (475 cas, 2,3 %), la contrefaçon de dessins et modèles (155 cas, 0,7 %) puis la violation de droits voisins ou associés (13 cas, 0,1 %).

Cas situés en dehors des limites des rapports

Pour la première fois cette année, le présent Rapport présente des informations sur les données dépassant les limites des rapports de manière à saisir certaines tendances qui pourraient se dessiner.

32 Membres sur 54 ont relaté 4 598 cas dépassant les limites des rapports (cas mettant en cause au minimum 50 articles ou une valeur de marchandise d'au moins 10 000 euros (ou équivalent en USD d'après la valeur des articles d'origine) dans la base de données du CEN, en 2011.

En ce qui concerne le point de vue régional, l'Europe occidentale a fourni le plus de cas (3 720 cas, ou 80,9 %), suivie par l'Amérique centrale et les Caraïbes (449 cas, 9,8 %), la Fédération de Russie, l'Europe de l'Est et l'Europe centrale (116 cas pour chaque région, 2,5 %) couvrant ainsi plus de 95 % de la totalité des cas. Il est intéressant de noter que 2 régions sur 3 posant des limites à leurs rapports (Europe de l'Est et Europe centrale, et Europe occidentale) ont fourni plus de 83 % des cas situés en dehors de ces limites. Selon le point de vue des pays, l'Italie a rapporté plus de 50 % de tous les cas de cette catégorie. Les autres pays parmi les 5 venant en tête de liste sont : le Danemark (1 029 cas,

Nombre de saisies par type de produits (en dehors des seuils de déclaration)

Type de produits	2010	% en total	2011	% en total
Accessoires	195	14,31%	674	14,66%
Vêtements	463	33,97%	873	18,99%
Ordinateurs et accessoires	43	3,15%	64	1,39%
Appliance électronique	145	10,64%	184	4,00%
Denrées alimentaires	4	0,29%	2	0,04%
Chaussures	94	6,90%	607	13,20%
Jeux et jouets	34	2,49%	30	0,65%
Téléphones portables et accessoires	126	9,24%	508	11,05%
Autres	49	3,60%	153	3,33%
Produits pharmaceutiques	15	1,10%	48	1,04%
Produits phonographiques	30	2,20%	9	0,20%
Pièces de rechange	14	1,03%	51	1,11%
Textiles autres que les vêtements (serviettes, draps de lit, etc)	25	1,83%	15	0,33%
Tabac	17	1,25%	9	0,20%
Articles de toilette / cosmétiques	54	3,96%	62	1,35%
Montres	55	4,04%	1.309	28,47%
Total général	1.363	100%	4.598	100%

Lieux d'interception / retenue par nombre de cas (en dehors des seuils de déclaration)

Location	2010	% en total	2011	% en total
Aéroport	444	32,58%	1.223	26,60%
Zone Franche	2	0,15%		
Intérieur Du Pays	337	24,72%	564	12,27%
Frontière	40	2,93%	125	2,72%
Poste	396	29,05%	2.491	54,18%
Autres	1	0,07%	9	0,20%
Train	42	3,08%	8	0,17%
Rivière	2	0,15%		
Port	98	7,19%	95	2,07%
Inconnu	1	0,07%	83	1,81%
Total général	1.363	100%	4.598	100%

22,4 %), le Mexique (443 cas, 9,6 %), la Fédération de Russie (116 cas, 2,5 %) et le Venezuela (91 cas, 2 %).

Les montres, les vêtements, les accessoires, les chaussures, et les téléphones mobiles et leurs accessoires sont 5 catégories de produits de base en termes de nombre de cas. La plupart des produits de base appartenant à ces catégories ont été interceptés, soit dans les centres postaux, soit dans les aéroports. 92 % des

montres et 71,5 % des téléphones mobiles et accessoires ont été trouvés aux centres postaux. Les autres produits de base signalés comme étant fréquemment interceptés aux centres postaux sont : articles de toilette/cosmétiques (77,8 %), produits pharmaceutiques (85,4 %) et ordinateurs et leurs accessoires (60,9 %). Les accessoires, les vêtements et les appareils électroniques ont montré une tendance similaire en termes de proportion des lieux où sont trouvés ces

articles, les aéroports étant suivis par les centres postaux et ces deux types de lieux comptent au total pour plus de 70 % de tous les lieux. Plus de 80 % des chaussures et des jeux et jouets ont été trouvés dans les centres postaux, les aéroports et à l'intérieur des pays. Près de 60 % de toutes les pièces détachées ont été détectées aux frontières terrestres.

36,5 % de tous les cas indiquent que les marchandises en question sont parties de la Chine, ensuite de Hong Kong, Chine (21,6 %), de Singapour (7,4 %), de Thaïlande (3,6 %) puis de Turquie (1,8 %).

Les marques fréquemment contrefaites semblent correspondre à la fréquence des catégories de produits de base saisis/retenus. Rolex vient largement en tête des autres marques et se trouve en tête de liste pour les 1 085 cas ou 23,6 % de tous les cas, puis viennent Nike (347 cas, 7,6 %), Louis Vuitton (343 cas, 7,5 %), Apple (236 cas, 5,1 %), et Nokia (180 cas, 3,9 %).

Pays de départ par nombre de saisies (en dehors des seuils de déclaration)

Pays	2010	% en total	2011	% en total
Chine	555	40,72%	1.676	36,45%
Hong Kong, Chine	116	8,51%	993	21,60%
Inconnu	463	33,97%	763	16,59%
Singapour	1	0,07%	339	7,37%
Thaïlande	23	1,69%	163	3,55%
Turquie	25	1,83%	81	1,76%
Vénézuéla			59	1,28%
Grèce			53	1,15%
Etats-Unis	5	0,37%	51	1,11%
Inde	16	1,17%	44	0,96%
Mexique			33	0,72%
Emirats Arabes Unis	25	1,83%	33	0,72%
N/A	26	1,91%	26	0,57%
Hongrie			25	0,54%
Tunisie	1	0,07%	23	0,50%
Total général	1.363	100%	4.598	100%

TOP 15 des pays par nombre de saisies signalées (en dehors des seuils de déclaration)

Pays	2011	% en total
Italie	2.558	55,63%
Danemark	1.029	22,38%
Mexique	443	9,63%
Russie (Fédération)	116	2,52%
Vénézuéla	91	1,98%
Chypre	89	1,94%
Hongrie	63	1,37%
Pologne	42	0,91%
Arabie Saoudite	40	0,87%
République Tchèque	28	0,61%
Koweït	22	0,48%
Argentine	15	0,33%
Etats-Unis	8	0,17%
Yémen	7	0,15%
Suède	7	0,15%
Total général	4.598	100%

TOP 15 des marques contrefaites par nombre de cas (en dehors des seuils de déclaration)

Marque	2011	% en total
Rolex	1.085	23,60%
Nike	347	7,55%
Louis Vuitton	343	7,46%
Apple	236	5,13%
Nokia	180	3,91%
Adidas	124	2,70%
Canada Goose	114	2,48%
Abercrombie & Fitch	102	2,22%
Gucci	99	2,15%
Burberry	74	1,61%
Polo Ralph Lauren	68	1,48%
Chanel	62	1,35%
Omega	59	1,28%
Dsquared	59	1,28%
Tod's	58	1,26%
Total général	4.598	100%

Règles de conversion d'unités

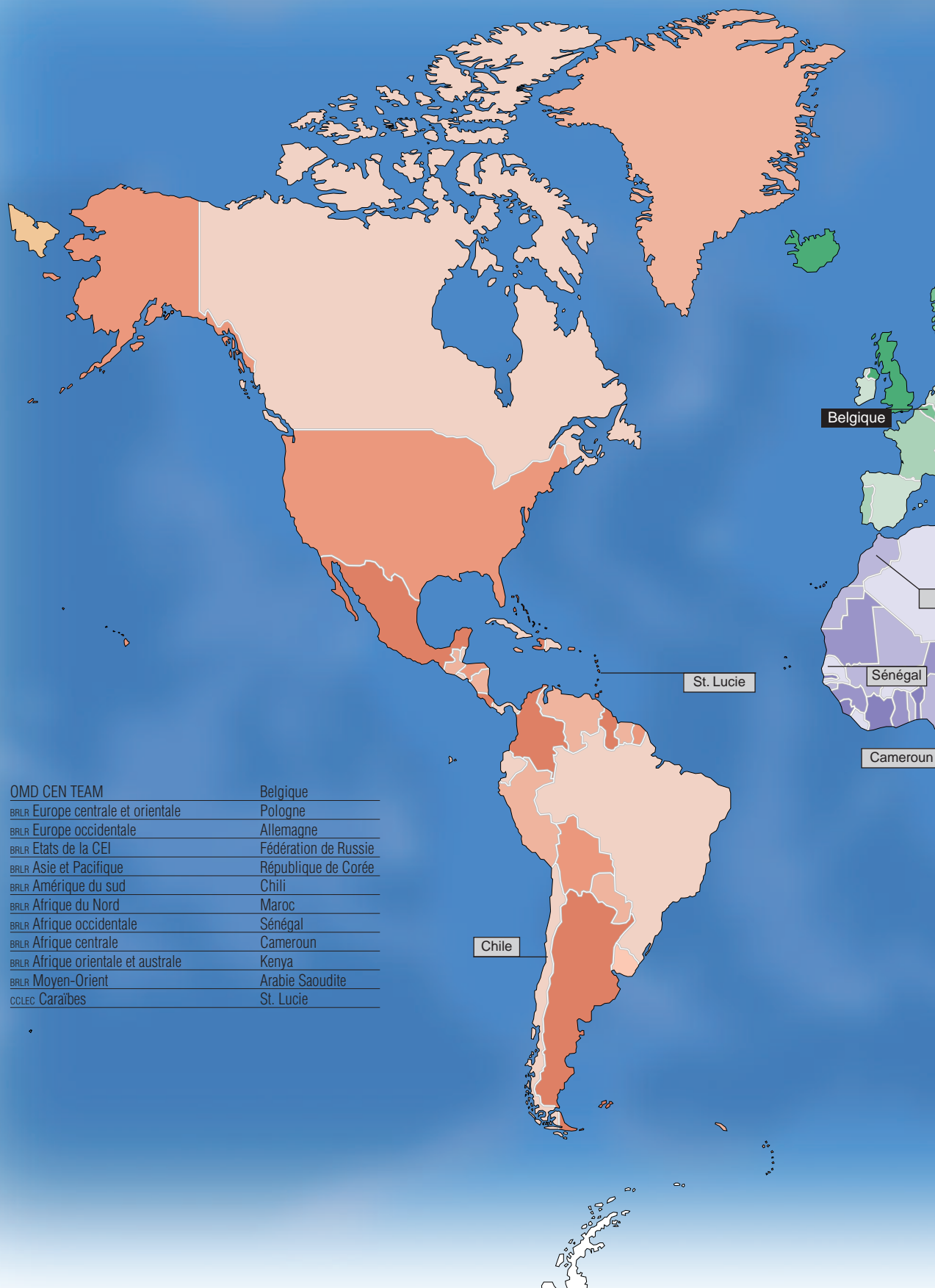
Dans les données initiales, des unités variées (par ex. pièce, unité, paire, kg, litre, bidon, carton, boîte, ensemble, etc.) sont utilisées pour signaler la quantité de marchandises saisies/retenues. Pour faciliter l'analyse, ces unités ont été converties en (1) pièces et (2) en kg, conformément aux règles suivantes.

(1) Pièces

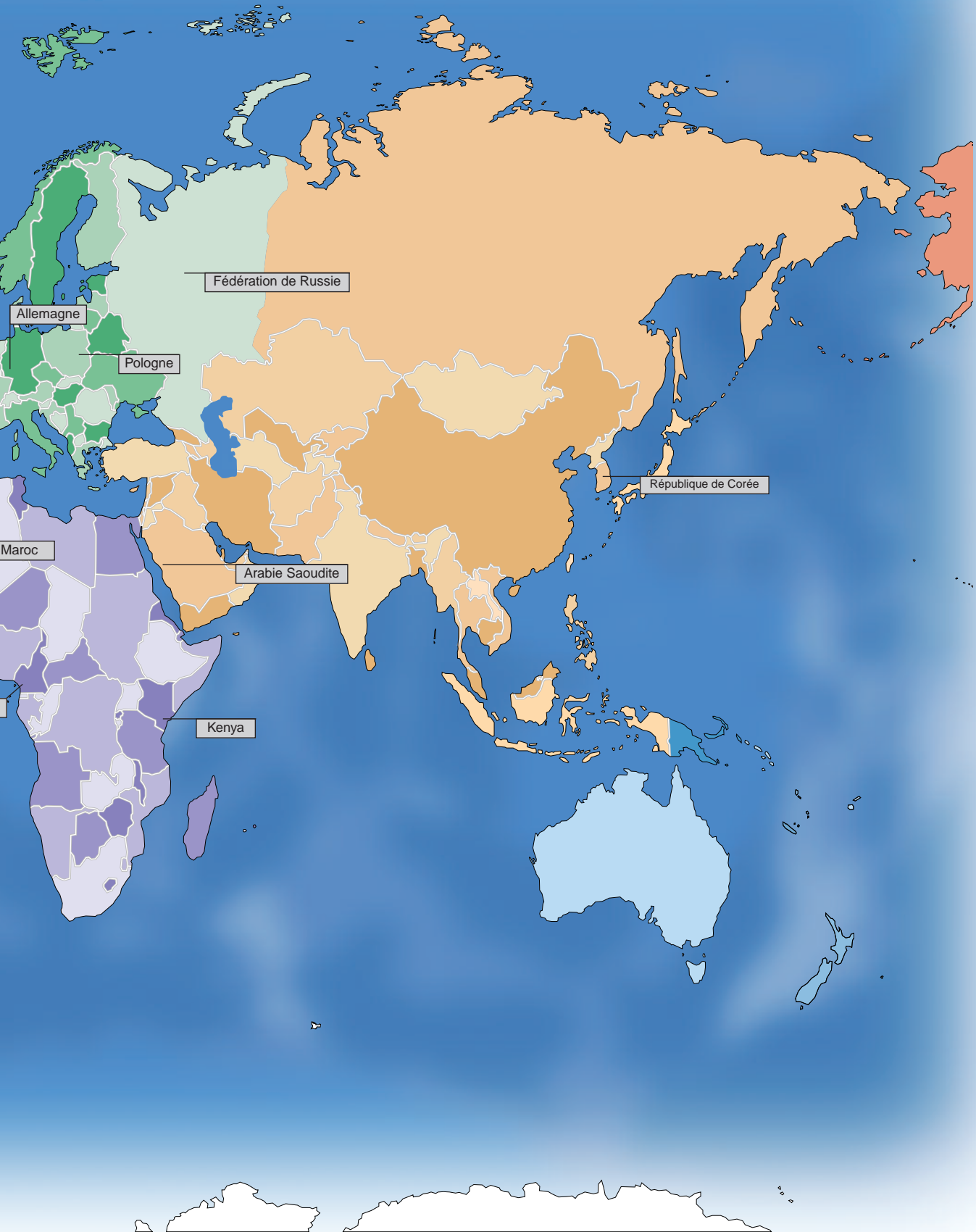
- 1 paire, ensemble (de gants, de boucles d'oreilles, de chaussures, de chaussettes, de jeans, etc.) = 1 pièce
- 1 comprimé (de produits pharmaceutiques) = 1 pièce
- 1 emballage-coque (de produits pharmaceutiques (Viagra)) = 4 comprimés = 4 pièces
- Mètres carrés (de produits textiles) = 1 pièce, quelle que soit la taille
- 1 bouteille (de parfum et autres produits de toilette) = 1 pièce
- 1 boîte, carton, conteneur, etc. =
 - a) Prenez le prix moyen de marchandises similaires dans le même pays (si cela n'est pas applicable, la moyenne régionale, sinon la moyenne mondiale) la même année par pièce en dollars américains (par ex. 10 USD par pièce pour la marchandise A)
 - b) Calculez le prix de l'article en question par unité (par ex. 1.000 USD par boîte de marchandise A)
 - c) Divisez la valeur calculée au point b) par a) et vous obtenez la quantité estimée de l'article (par ex. 1.000 divisé par 10 = 100 pièces)
 - d) Si le chiffre calculé au point a) est inférieur à celui de l'unité originale, prenez l'unité originale en tant que pièce.
- Pour la conversion de liquide (en litre), les règles suivantes s'appliquent :
 - a) S'il s'agit de parfum, 100 ml = 1 bouteille = 1 pièce. 1 litre = 10 pièces de parfum
 - b) S'il s'agit de shampoing, 200 ml = 1 bouteille = 1 pièce. 1 litre = 5 pièces de shampoing
 - c) S'il s'agit de boissons gazeuses, 500 ml = 1 bouteille = 1 pièce. 1 litre = 2 pièces de boissons gazeuses
 - d) S'il s'agit de spiritueux ou de vin, 750 ml = 1 bouteille = 1 pièce. 1 litre = 1,33 pièce de spiritueux
 - e) S'il s'agit d'alcool éthylique ou d'huile de moteur, 1 l = 1 bouteille = 1 pièce
 - f) S'il s'agit de réfrigérant pour une voiture, 350 ml = 1 bouteille = 1 pièce.
- 1 paquet (de produits du tabac) = 20 cigarettes (en pièces, tel que signalé) = 1 pièce
 Pour les produits du tabac, les règles suivantes s'appliquent :
 - a) Calculez la valeur par pièce (le tabac est signalé en pièces)
 - b) Si la valeur calculée au point a) est inférieure à 1 USD, il pourrait s'agir d'une cigarette
 - c) Si la valeur a) est entre 4 et 10 USD, 1 pièce pourrait être 1 paquet (= 20 cigarettes)
 - d) Si la valeur a) est proche de 80 USD, 1 pièce serait une cartouche (= 10 paquets = 200 cigarettes)

(2) Kg :

- 1 tonne métrique = 1.000 kg
- 1 bidon = 200 kg



OMD CEN TEAM	Belgique
BRLR Europe centrale et orientale	Pologne
BRLR Europe occidentale	Allemagne
BRLR Etats de la CEI	Fédération de Russie
BRLR Asie et Pacifique	République de Corée
BRLR Amérique du sud	Chili
BRLR Afrique du Nord	Maroc
BRLR Afrique occidentale	Sénégal
BRLR Afrique centrale	Cameroun
BRLR Afrique orientale et australe	Kenya
BRLR Moyen-Orient	Arabie Saoudite
CCLEC Caraïbes	St. Lucie



8. Contacts

EQUIPE DU CEN – Belgique
Organisation mondiale des douanes
 Rue du Marché 30
 B-1210 Bruxelles, Belgique
 Tél : 32 2 209 9211
 Fax : 32 2 209 9493
 Courriel : cis@wcoomd.org

EUROPE OCCIDENTALE - ALLEMAGNE
 ZKA - Bergisch Gladbacher Str. 837
 D-51069 Cologne, Allemagne
 Tél : 49 221 672 4112
 Fax : 49 221 672 4111
 Courriel : office@rilo-we.org

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE - POLOGNE
POLISH CUSTOMS SERVICE / MINISTRY OF FINANCE
 12 Swietokrzyska Str.
 00-916 Warsaw, Pologne
 Tél : 48 22 694 3591
 Fax : 48 22 694 3543
 Courriel : riloece@rilo-waw.pl

CEI – FEDERATION DE RUSSIE
FEDERAL CUSTOMS SERVICE OF RUSSIA
 Novozavodskaj Street 11/5
 121087 Moscou, Fédération de Russie
 Tél: 7 495 449 8686 /449 8656
 Fax: 7 495 449 8620
 Courriel : rilo_cis@ca.customs.ru

ASIE ET PACIFIQUE - COREE
 20, Eonju-ro 129, Gangnam-gu,
 Séoul 135-996, Corée
 Tél: 82-2-510-1630
 Fax: 82-2-512-7539
 Courriel : office@riloap.org

AFRIQUE DU NORD - MAROC
ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS
 Avenue Ennakhil, Hay Ryad
 Rabat
 Tél : 212 5 37 71 7838 / 5 37 57 9442
 Fax : 212 5 37 71 7838
 Courriel : brlr.rilo.naf@douane.gov.ma

AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE - KENYA
KENYA REVENUE AUTHORITY
 Customs Services Department,
 Forodha House
 1st Floor, Ngong Road, Upper Hill
 P.O.Box 72236
 00200 Nairobi, Kenya
 Tél : 254 20 271 9234
 Fax : 254 20 271 7720
 Courriel : rilo.esa@kra.go.ke

AFRIQUE CENTRALE - CAMEROUN
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
 5, Quai de la marine
 B.P. 4049
 Douala, Cameroun
 Tél : 237 99 84 8663
 Fax: 237 222 03 771
 Courriel : rilobrlr@gmail.com

AFRIQUE OCCIDENTALE - SENEGAL
 Rue René Ndiaye, angle Carde
 B.P. 4033
 Dakar, Senegal
 Tél : 221 33 822 1185
 Fax : 221 33 821 5569
 Courriel : brlrao@douanes.sn

MOYEN-ORIENT – ARABIE SAOUDITE
CUSTOMS DEPARTMENT
 P.O. Box 22631
 11416 Riyad, Arabie Saoudite
 Tél : 966 1 478 7889
 Fax : 966 1 478 5887
 Courriel : rilo_riyadh@yahoo.com

AMERIQUE DU SUD - CHILI
DIRECCION NACIONAL DE ADUANAS
 Plaza Sotomayor, 60
 Valparaiso, Chili
 Tél : 56 32 213 4841
 Fax : 56 32 220 0639
 Courriel : rilosa@aduana.cl

BUREAU CONJOINT DE RENSEIGNEMENTS (BCR) CARAIBES
 4, Manoel Street
 P.O.Box 1030
 Castries, St. Lucia
 Tél : 1 758 453 2556
 Fax : 1 758 453 2563
 Courriel : jio@candw.lc ou jio@cclec.net



9. Définition de la mission de l'OMD

L'Organisation mondiale des douanes est un organisme intergouvernemental indépendant dont la mission est d'améliorer l'efficacité des administrations des douanes des Membres et donc, de les aider à apporter une contribution positive aux objectifs de développement nationaux, en particulier dans le domaine de la facilitation des échanges, du recouvrement des recettes, de la protection des communautés et de la sécurité nationale.

10. Définition des perspectives d'avenir de l'OMD

L'Organisation mondiale des douanes est reconnue sur la scène internationale comme le centre mondial du savoir-faire douanier et elle joue un rôle moteur dans le débat, le développement, la promotion et la mise en oeuvre de procédures et de systèmes douaniers modernes et sûrs. L'OMD est à l'écoute des besoins de ses Membres et de l'environnement stratégique dans lequel elle opère; les instruments et les meilleures pratiques qu'elle propose sont considérés dans le monde entier comme constituant les fondements de la bonne gestion des administrations douanières.

11. Remerciements

L'Organisation mondiale des douanes souhaite témoigner toute sa gratitude au Bureau régional de liaison chargé du renseignement (BRLR) pour l'Europe occidentale pour leur contribution active à l'élaboration de ce rapport sur la contrefaçon et le piratage. Elle tient également à remercier tous les autres BRLR et leurs correspondants nationaux, notamment pour lui avoir permis d'utiliser leurs informations et leurs photos.



IPM

INTERFACE
PUBLIC-MEMBRES

UN NOUVEL OUTIL DANS LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

CONTACTER L'EQUIPE IPM :

TÉL. : +32 2209 95 02

EMAIL : IPM@WCOOMDPUBLICATIONS.ORG

[HTTP://IPMPROMO.WCOOMDPUBLICATIONS.ORG](http://IPMPROMO.WCOOMDPUBLICATIONS.ORG)



EDITEUR

ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

RUE DU MARCHÉ 30
B-1210 BRUXELLES

BELGIQUE

TÉL. : +32 (0)2 209 92 11

FAX. : +32 (0)2 209 92 92

COURRIEL : COMMUNICATION@WCOOMD.ORG

SITE INTERNET : WWW.WCOOMD.ORG



DATE DE PUBLICATION
JUN 2012



Droits et autorisations

Copyright © 2012 Organisation mondiale des douanes.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à copyright@wcoomd.org.
D/2012/0448/11